

La bonne méthode d'évaluation des chercheurs

Une tendance anglo-saxonne vise à gérer les services publics comme des entreprises, leur performance étant mesurée par des « indicateurs de production ». Imposée par les gestionnaires et les politiques, l'évaluation de la recherche sur indicateurs bibliométriques s'est très vite répandue. Les coûteux « comités d'experts » sont remplacés par l'utilisation de quelques chiffres, comme le nombre des publications, leur taux de citation ou leur facteur d'impact. On estime ainsi la valeur d'un chercheur en quelques clics sur internet. L'article «La publication dans des revues, juge de paix de la production scientifique » (les Echos, 25 juin 2009) prône la seule bibliométrie comme instrument d'évaluation et dénonce la recherche française, qui n'en ferait un usage modéré que dans le but de dissimuler sa propre médiocrité.

Cette méthode présente plusieurs biais: le nombre de publications d'un chercheur varie beaucoup selon les domaines, de même que celui des citations, qui dépend de la taille de la communauté concernée; une étude statistique récente montre que le facteur d'impact est inversement corrélé avec la longévité des articles. Certes les citations mesurent la visibilité d'un travail, mais elles sont très liées aux réseaux sociaux de recherche.

Le taux de citation des articles les plus fondamentaux est souvent maigre, du fait de leur difficulté : l'article d'Einstein, Podolsky et Rosen sur les paradoxes de la mécanique quantique, ou celui d'Yves Chauvin sur la méthanèse des oléfines (qui lui valut le prix Nobel de Chimie) ne furent presque pas cités pendant plusieurs décennies. Dans les années 90, l'adoption de critères quantitatifs pour le financement des universités en Australie a mis en évidence les effets pervers de ces méthodes: le nombre de publications a explosé... et la qualité de la recherche australienne a chuté, passant au dernier rang des pays de l'OCDE. La Grande-Bretagne elle-même, qui était passée au « tout-bibliométrique », se ravise : le Conseil chargé du financement de l'enseignement supérieur vient de déclarer que la bibliométrie n'est pas assez mûre pour remplacer les comités d'experts. De fait, ce mode d'évaluation a eu pour effet de diviser par deux le financement public des mathématiques au Royaume-Uni, mettant en péril cette discipline.

Face à ces dérives, les communautés académiques ont réagi: en 2008, un rapport de l'Union Mathématique Internationale a dénoncé les dangers de la bibliométrie ; il a été rédigé avec la coopération de l'Institute of Mathematical Statistics ; ainsi la plus haute instance internationale en statistique s'est clairement désolidarisée de pratiques prétendant être fondées sur des méthodes statistiques !

Le classement d'individus par la seule bibliométrie n'est clairement pas pertinent ; cette méthode, une fois perfectionnée et validée scientifiquement, pourrait au mieux aider à l'évaluation de groupes de taille suffisante. En attendant, nous nous réjouissons que la France s'en tienne aux comités d'experts, comprenant souvent des étrangers, pour évaluer ses laboratoires. La recherche française se maintient au second rang mondial en mathématiques, au quatrième en physique et au sixième en chimie. Compte tenu de la montée en puissance de grands pays émergents comme l'Inde ou la Chine, c'est une belle performance.

Michèle Leduc, présidente de la Société Française de Physique

Stéphane Jaffard, président de la Société Mathématique de France

Jean-Claude Bernier, vice-président de la Société Chimique de France

Les Echos, 23 juillet 2009